

Image not found or type unknown



Bail jachères terrain à construire

Par **ericpascale**, le **16/07/2013** à **09:27**

Bonjour,

j'ai un terrain à construire en fin de bail jachères .

le terrain appartient en co propriété avec ma mère et ma sœur qui désirent toutes les deux refaire un contrat en jachères pour ce terrain.

Je ne suis pas d'accord ,suis je obligée de signer aussi et y a t il obligation de remettre ce terrain à construire en jachères sachant qu'elles ne veulent pas le vendre.

Merci d'avance pour votre réponse

Cordialement